

## L'Ordre s'engage dans la concertation pour l'avenir des Ecoles Nationales d'Architecture

*Lionel Carli, président du CNOA, a écrit à la ministre de la Culture pour exprimer l'adhésion de l'institution ordinale à la volonté de la ministre de mener une large concertation sur l'avenir des écoles d'architecture. Pour l'Ordre, il est essentiel de poser la question du lien entre les ENSA et les Universités et Grandes Ecoles.*

Paris, le 12 septembre 2012

Madame la Ministre,

Au cours de votre conférence de presse du 28 août dernier à Venise, vous avez annoncé le lancement d'une large concertation sur l'avenir de l'enseignement de l'architecture et de la recherche. Vous avez précisé que cette concertation serait menée avec l'ensemble des acteurs des écoles, les représentants de la profession d'architecte, les maîtres d'ouvrage publics et privés, les collectivités territoriales, la société civile ; vous avez souhaité que les recommandations élaborées au cours de cette concertation puissent s'inscrire dans le cadre des Assises nationales de l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche qui se tiendront en novembre et décembre prochain.

Nous adhérons bien sûr totalement à votre souhait de donner un nouveau souffle et nous l'espérons, de nouveaux moyens, à nos écoles d'architecture.

Il est clair pour nous que l'enseignement de l'architecture ne peut rester à l'écart du mouvement de regroupement et de coopération entre établissements de disciplines différentes qui concerne aujourd'hui la plus grande part de l'enseignement supérieur et de la recherche française.

L'augmentation des moyens budgétaires des écoles d'architecture est évidemment indispensable mais il serait de peu d'efficacité si nos établissements ne s'inscrivaient pas dans la dynamique de l'ensemble de nos universités et de nos grandes écoles au plan international.

C'est pourquoi, il nous semble essentiel que la question de l'organisation de regroupement ou de lien entre nos écoles, les universités et les grandes écoles soit au cœur de la concertation que vous lancez.

Le poids des recommandations que vous pourrez porter aux Assises nationales de l'enseignement et de la recherche, ne pourra qu'en être renforcé.

Pour notre part, nous engageons une réflexion approfondie sur ce sujet et nous tenons, bien entendu, à votre disposition pour en discuter.

Je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

Lionel CARLI